

Image not found or type unknown



Mon proprietaire a decidé de changer de chauffage

Par **vince**, le **09/06/2008** à **00:51**

Bonjour,

Mon propriétaire a décidé de changer de mode de chauffage.
l'immeuble est actuellement au fioul collectif et il veut passer au chauffage électrique individuel.

Peut-on s'opposer a ces travaux ?

A t il un délai minimum pour nous avertir du début des travaux ?

est ce qu'on peut l'obliger a avoir du double vitrage aux fenêtres ?

Merci de vos réponses